



Élections professionnelles 2026

Académie de Paris

du 3 au 10 décembre
vote électronique



Élections professionnelles de la Fonction publique : De quoi s'agit-il ?

Elles sont destinées au renouvellement général des instances de **dialogue social**. Tous les 4 ans, les agent·es public·ques élisent leurs nouveaux et nouvelles représentant·es qui siègeront dans les instances représentatives : dans les rectorats et au Ministère.

Quand auront-elles lieu ?

Pour les enseignant·es du public et des établissements privés sous contrat, ces élections auront lieu **entre le 3 à 8 h et le 10 décembre à 17 h** par vote électronique ([Arrêté du 2 juillet 2025](#)).

Pas d'économies sur l'école !

CCMMEP, CCMA, CCMD : Qu'est-ce que c'est ?

Entre le 3 et 10 décembre 2026, vous voterez pour les représentant·es des instances de dialogue avec le ministère de l'Éducation nationale :

- la **CCMMEP** est la commission qui siège au niveau national ;
- la **CCMA** au niveau académique - 2^d degré ;
- la **CCMD** au niveau départemental - 1^{er} degré.



À quoi servent ces élections ?

Vos élu·es siègent au sein de ses commissions et défendent les **intérêts individuels** de tous les maîtres quels que soient leurs statuts. Des audiences trimestrielles sont également organisées avec chaque organisation syndicale pour trouver des solutions à toute situation complexe.

La consultation de la commission est obligatoire pour :

- les **recours** de rendez-vous de carrière ;
- les **promotions** (tableau d'avancement) et les intégrations (liste d'aptitude) ;
- le **mouvement**, les demandes de congés de formation ou de disponibilités ;
- la résiliation de contrat, les **sanctions** disciplinaires.



La représentativité syndicale : Qu'est-ce que c'est ?

C'est une mesure de **l'audience** des organisations syndicales qui permet d'apprécier leur capacité à négocier et signer des accords collectifs au niveau des entreprises, des branches ou interprofessionnel. Elle s'acquiert lors des élections professionnelles.

Solidaires, même quand ça dérange !



Nous contacter
06 43 49 96 40

sundep.paris@gmail.com



Nous rejoindre
en scannant le
[bulletin d'adhésion](#)



Nous suivre



Sundep-Solidaires Paris SUD enseignement public

Bourse du Travail -Annexe Varlin- 85 rue Charlot 75003 PARIS

Permanence tous les vendredis à partir de 15 h 30 – Bureau 316

site académique : <https://www.sundep.paris.org> - site web national : <https://www.sundep.org>